



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 127330

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les conséquences environnementales directes et indirectes de l'exploitation industrielle des granulats marins. Les études actuelles ne permettant pas une réelle évaluation des risques pour les fonds marins, la biodiversité et la pollution de l'eau de mer, il paraît indispensable de mener d'autres recherches, y compris sur les possibilités de recyclage des matériaux de démolition, avant d'encourager des exploitations qui visent à alimenter des grands chantiers dont la pertinence peut se révéler discutable sur le plan du développement durable. Elle lui demande donc d'appliquer le principe de précaution quant à l'exploitation des granulats marins et suggère qu'une consultation d'envergure soit organisée sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127330

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 885

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)